



L'Informateur

Octobre-novembre 2023

Bulletin municipal
Aguanish/Île-Michon

Numéro 8

VOTER, C'EST SE DONNER UNE VOIX, UN DROIT ET UNE PARTICIPATION À L'AVENIR DE NOTRE COMMUNAUTÉ !

Deux candidates se présentent pour remplacer Régnald Blais au siège no 5 : Nathalie Troquet-Marsh et Yolande Blais. Les élections se tiendront à la salle municipale Lorenzo-Déraps. Pour voter par anticipation : le 29 octobre, de 12h à 20h. Nous vous rappelons que tous peuvent voter par anticipation, sans avoir à se justifier. Le jour du scrutin sera le 5 novembre, de 10h à 20h. Les résultats seront annoncés le soir même et vous êtes invités à assister à l'annonce dès que le dépouillement et le comptage seront terminés.

SOYONS PRÉPARÉS ! OUVERTURE ET FERMETURE DE L'EAU

Vous connaissez vos dates d'arrivée et de départs d'Aguanish ? Soyez prévoyants et avisez-nous dès que possible. L'horaire du responsable des travaux publics est le même que celle de nos bureaux administratifs. Ouvrir et fermer l'eau ne constitue pas un besoin urgent. Il est possible d'être mieux organisés et efficace ensemble. Nous vous remercions de votre compréhension.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UNE QUESTION QUI NOUS CONCERNE TOUS.

Vous êtes marcheur ? Soyez visible en tout temps ! Portez un gilet orange ou jaune en forêt, et portez des vestes réfléchissantes sur les chemins municipaux et la route 138. Un simple brassard de bras n'est pas suffisant. Si vous marchez avec votre ami canin, nous vous suggérons fortement de le munir également d'une veste réfléchissante.

De plus, respecter la limite de vitesse est important. Nous invitons tous les citoyens à porter attention à leur vitesse à l'intérieur du périmètre urbain et à ralentir. Pensez aux piétons, aux animaux, aux cyclistes, aux véhicules hors route et à vous-même afin que tous se rendent à bon port en toute sécurité.

Pour finir, nous demandons une attention particulière aux propriétaires de VTT : pour une cohabitation harmonieuse, circulez dans les sentiers dédiés et non sur les terrains privés. Si vous devez passer sur les routes municipales ou la 138, respectez les limites de vitesse appropriées et restez attentif aux autres usagers de la route. De plus, nous vous invitons à respecter la tranquillité des quartiers en ne circulant pas près des maisons à une heure tardive. Finalement, veillez à porter un casque en toute circonstance, votre sécurité aussi est importante.

SITE DU FESTIVAL — RUE DU SITE ET STATIONNEMENT

Les blocs de béton seront bientôt retirés. Pour votre sécurité, une mesure temporaire pour la saison hivernale sera mise en place. La rue du Site demeurera accessible, mais les usagers devront utiliser l'espace aménagé pour se tourner au bout de ladite rue puisque l'accès au site du Festival sera bloqué. Nous demandons votre coopération afin de limiter le stationnement le long de la rue du Site pour une meilleure circulation et assurer la sécurité de tous. Nous vous demandons également de toujours laisser la virée municipale vacante.

Mise à jour concernant l'érosion des berges touchant notre village : les services de la firme TetraTech ont été retenus pour effectuer les relevés d'arpentage et les demandes d'autorisations aux différents ministères concernés en ce qui concerne le Site du Festival. Nous apportons à votre attention que la zone d'intervention a été agrandie afin d'inclure dans la mesure d'atténuation les terrains des particuliers du secteur visé qui sont également touchés. Nous rappelons à la population que votre municipalité est là pour vous et que malgré la longueur des démarches imposées par les différents paliers institutionnels, nous mettons tout en œuvre afin de trouver des solutions justes, équitables et accessibles pour le plus grand nombre, et toujours dans l'optique de servir le bien commun. Les autres secteurs touchés ne sont pas laissés pour compte. Nous continuons notre travail de relevés et de transfert de données, ainsi que de sensibilisation des ministères face à notre situation criante. Il est toujours aussi important et d'actualité d'apporter à notre attention tout changement concernant l'érosion afin d'être le plus à jour possible dans la situation.

CLSC — LE SERVICE DE GARDE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture du CLSC de notre village sont de 8h à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi. Le numéro de téléphone est le 418-533-2301 option 0.

En dehors de cet horaire, soit la fin de semaine, le soir et la nuit, ainsi que les jours fériés, vous devez contacter l'infirmière d'Infosanté de la centrale d'Havre-St-Pierre qui évaluera la situation et contactera, au besoin, l'infirmière de garde. Le numéro de téléphone reste le même (418-533-2301), mais vous devez faire L'OPTION 1 au lieu du 0 pour être redirigé au bon endroit.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture des bureaux municipaux : 8 h à 11h 30 sur rendez-vous seulement
13 h à 16h sans rendez-vous

Bibliothèque municipale : le mercredi, de 13h à 15h et de 18h à 20 h pour le mois de novembre

Contactez votre équipe municipale : 418-533-2323

- poste 101 Monika Déraps, greffière-trésorière
- poste 102 Marlène Blais, directrice générale
- poste 103 Léonard Labrie, maire
- poste 104 Régnald Blais, responsable des travaux publics
- poste 105 Fanny Lachambre, agente de développement municipal

*****Prochaine séance ordinaire du conseil : lundi 6 novembre à 20h*****